

M. Diefenbaker: Nous avons pris une attitude ferme afin de nous assurer que les droits du Canada seraient préservés et respectés. Qu'on me permette de dire que les explications du ministre sont les plus bizarres que j'aie jamais entendues. Le ministre dit qu'aucun renseignement confidentiel communiqué à l'organisme de sécurité des États-Unis n'a transpiré.

L'hon. M. Pearson: A propos de cette affaire.

M. Diefenbaker: Le ministre veut-il dire qu'à propos d'autres affaires, il y en a eu?

L'hon. M. Pearson: Nous ne parlons pas d'autres affaires.

M. Diefenbaker: Le ministre en rabat maintenant.

Une voix: Allons donc!

M. Diefenbaker: L'idée qu'il vient d'évoquer est grave et dangereuse. Ou bien il a trop parlé ou bien il n'en a pas dit assez long. Il ne peut ainsi se soustraire à ses responsabilités. Le 10 avril, quand le ministre a pris la parole, il s'est efforcé de donner à entendre que les éléments de preuve obtenus par la commission américaine provenaient de renseignements communiqués par le Canada, et qui, dans la suite, avaient transpiré.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, ce n'est pas conforme à ce que j'ai dit. Si mon honorable ami veut bien lire...

M. Diefenbaker: C'est bon, je vais en donner lecture. Je prie mon ami de vouloir bien ouvrir le hansard à la page 3519 où il pourra lire ce qu'il a dit. Voici ce qu'il a dit alors:

Néanmoins, cette expérience a montré clairement que nous devrions maintenant prendre des mesures pour nous assurer que des renseignements reçus de nous sur ces questions ne pourraient d'aucune manière être utilisés à des fins abusives contre des Canadiens à l'avenir.

L'hon. M. Martin: Qu'y trouvez-vous à redire?

M. Diefenbaker: Si cela veut dire quelque chose, c'est qu'on l'a fait.

L'hon. M. McCann: Non.

Des voix: Non.

M. Diefenbaker: Autrement, cela ne peut être qu'un écran de fumée qu'on soulève pour masquer une situation intenable.

M. Stick: Vous auriez besoin vous-même d'un écran de fumée.

M. Diefenbaker: Le ministre demande quelles propositions nous avons formulées. Nous avons maintes et maintes fois réclamé que l'on proteste mais nous demandons ce qu'on pourrait gagner à indisposer un gouvernement qui nous est favorable, un gouvernement ami, un gouvernement compétent comme celui des États-Unis...

Des voix: Oh, oh

M. Diefenbaker: ...à l'égard de quelque chose qu'il n'a pas fait et qu'aucun de ces membres n'a fait, à moins que le ministre, dans sa dernière réponse, ne nous ait révélé quelque chose?

Je le mets en demeure de nous dire maintenant, afin de préciser ce qu'il a dit il y a un instant, que le gouvernement américain ou un service quelconque de ce gouvernement, comité du Congrès, etc., n'a jamais utilisé dans le passé des renseignements communiqués confidentiellement par le Canada au détriment des Canadiens. Il y a un instant le ministre s'est réfugié derrière une déclaration que je lui donne à présent l'occasion de préciser. Je lui dis qu'il a trop parlé ou pas assez parlé.

M. Cameron (Nanaïmo): Monsieur le président, je veux parler d'une question d'ordre international, qui est plus importante, j'imagine, que celle qui a tant fait s'échauffer pendant quelques instants les membres du parti ministériel et ceux de l'opposition officielle. J'appuie mes remarques sur le crédit à l'étude, le numéro 52, soit les subventions pour recherches et enquêtes sur l'énergie atomique. Je suis même très heureux de constater que c'est l'un des crédits choisis, en ce sens qu'il fait partie des crédits dont l'adoption complétera finalement les onze douzièmes du crédit annuel global. Il s'agit d'une dépense essentielle.

Mais je fais observer que tout le soin que nous prendrons et toutes les recherches que nous effectuerons peuvent être réduits à néant, si le Gouvernement du Canada n'est pas disposé à adopter une attitude plus réfléchie que par le passé au sujet d'un état de choses qui cause de vives inquiétudes à ceux qu'on devrait considérer comme étant au courant de la question. Je vais citer tantôt une dépêche en provenance de Londres, qui a paru dans le *Journal* d'Ottawa du 5 avril. Il s'agit du rapport qu'a préparé le Conseil médical de recherches de Grande-Bretagne au sujet des dangers que peuvent comporter les expériences thermonucléaires incessantes. Le rapport a paru dans la *Lancet* et il a été rédigé par le plus important organisme médical de recherches dans le monde, du moins selon moi, je veux dire le Conseil médical de recherches de Grande-Bretagne qui, contrairement à la plupart des autres organismes, a à vrai dire la haute main sur toutes les recherches médicales du pays.

Cet organisme s'est prononcé de façon plutôt catégorique dans sa déclaration, qui a été publiée dans l'organe de la *British Medical Association*, la revue *Lancet*. Il dit d'abord:

...les accumulations radio-actives provenant de l'explosion de bombes H "peuvent être près du point dangereux..."